

COMMUNE DE CARISEY

CONSEIL MUNICIPAL

3 AVRIL 2025

DATE DE CONVOCATION 27 MARS 2025

QUORUM : 5

PRESENTS

Pascal ETCHART, Olivier VARIN, Maryse DEPUYDT, Pascal LHOTE, Marie-Laure CAPITAIN, Josette ROUGET, Jacqueline ROBINET, Matthieu PAPPALÉPORÉ et André BLANCHARD.

Secrétaire de Séance : Maryse DEPUYDT

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

DELIBERATION 2025-009

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Après en avoir délibéré et à 8 voix POUR et 1 voix CONTRE (Marie-Laure CAPITAIN),

1° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

57 217,62€ au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;

115 484,58€ au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;

2° Considérant le déficit d'investissement, décide d'affecter la somme de

57 217, 62€ au compte 001 (investissement) : déficit reporté ;

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

DELIBERATION 2025-010

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Après en avoir délibéré, hors la présence du Maire, Monsieur Pascal ETCHART,

À 4 voix pour et 4 voix contre (Maryse DEPUYDT, Marie-Laure CAPITAIN, Pascal LHOTE et André BLANCHARD), par la décision du président de séance Olivier VARIN.

APPROUVE le Compte Financier Unique faisant ressortir un excédent global de clôture de 58 266.96€ au 31 décembre 2024.

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		73 853.89 €	41 811.08 €		41 811.08 €	73 853.89 €
Opérations de l'exercice	249 439.37 €	291 070.06 €	124 530.71 €	109 124.17 €	373 970.08 €	400 194.23 €
TOTAUX	249 439.37 €	364 923.95 €	166 341.79 €	109 124.17 €	415 781.16 €	474 048.12 €
Résultats de clôture		115 484.58 €	57 217.62 €			58 266.96 €

7.2.1 FISCALITE/VOTE DES TAUX

DELIBERATION 2025-011

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

Après en avoir délibéré et à 7 voix pour et 2 voix contre (Josette ROUGET, Marie-Laure CAPITAIN),

DECIDE de ne pas modifier le taux des taxes pour 2025 :

Foncier Bâti	36.61 %	Produit pour la commune	120 191 €
Foncier Non Bâti	34.74 %	Produit pour la commune	12 819 €
Habitation	10.71%	Produit pour la commune	8 697 €
		Total	141 707 €

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

DELIBERATION 2025-012

VOTE DU BUDGET 2025

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à 5 voix POUR et 4 voix CONTRE (André BLANCHARD, Maryse DEPUYDT, Marie-Laure CAPITAIN et Pascal LHOTE)

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 344 203.96€
- Section d'investissement 153 280.75 €
- TOTAL du budget 497 484.71 €

Délibérations envoyées en Préfecture pour contrôle de légalité le 7 avril 2025

Auteur de l'acte : ETCHART Pascal, le Maire

Affiché et mis en ligne le 8 avril 2025

